

# CORSIER



#### Rédaction

Bhatia Iris  
Boldrini Célia  
Lassauce Charles [rédacteur responsable]

#### Ont participé à ce numéro

Anderegg Sarah  
Eichenberger Christian  
Lusson Francine  
Rossy Marie

#### Editeur

Bueno Design - bueno.ch

**A**près la période de rentrée scolaire, votre Bulletin communal est lui aussi de retour ! Changement de saison, changement chromatique... le Bulletin veste cette fois les tons de l'automne. Cela n'empêchera pas les couleurs vives qui accompagneront de nombreuses photos de la vie communale.

Quant au fond, ce Bulletin est l'occasion d'aborder deux sujets de politiques communales essentiels, en matière de transports et d'aménagement du territoire.

Dès lors, en parfait accord avec la période de la rentrée scolaire, nous avons décidé d'adresser notre premier article aux familles et aux jeunes de la commune. Dans les mois à venir, les lignes de transports publics desservant notre commune subiront quelques modifications. Elles vous sont expliquées. De même, les modalités d'octroi des subventions communales vont également évoluer, avec la nécessité d'obtenir un « chèque TPG » avant l'acquisition de l'abonnement annuel. Ce Bulletin met en avant toutes ces nouveautés, non sans rappeler que les subventions restent conditionnées au vote du budget 2020 par le Conseil municipal.

Le second article mettra en avant le travail actuellement en cours pour élaborer notre « charte territoriale communale », autrement dit le plan directeur communal. Travail de longue haleine mais essentiel pour le futur de Corsier, vous serez appelés à en entendre régulièrement parler au cours des 12 prochains mois.

Le Bulletin passera aussi en revue les moments marquants de la vie corsioise : les séances du Conseil municipal, les jobs étudiants à la Mairie, les souvenirs des manifestations de la saison estivale et bien plus encore. Comme de coutume, le Bulletin s'achèvera en recensant de nombreuses informations pratiques sur la commune, des liens et des coordonnées utiles.

En vous souhaitant donc une bonne lecture de ce Bulletin automnal, j'en profite pour vous souhaiter, chères habitantes et chers habitants, une très bonne fin d'année dans notre commune.

**Eric Anselmetti, Maire**

## TRANSPORTS PUBLICS : MODE D'EMPLOI

02

**POUR UNE POLITIQUE TOUJOURS AU SERVICE DE SES HABITANTS, LA COMMUNE COLLABORE DE MANIÈRE ÉTROITE AVEC LA SOCIÉTÉ DES TRANSPORTS PUBLICS GENEVOIS. DE NOMBREUSES OFFRES ET SUBVENTIONS VISANT À FAVORISER LA MOBILITÉ DOUCE SONT EN EFFET PROPOSÉES AUX FAMILLES CORSIÉROISES. DE PLUS, POUR LES UTILISATEURS ASSIDUS DES TRANSPORTS EN COMMUN, LES COURSES TPG AUX HEURES DE POINTE SERONT AMÉLIORÉES À PARTIR DE DÉCEMBRE 2019.**

### SUBVENTIONS À LA JEUNESSE

**J**eunes corsiéroises et jeunes corsiérois: attention! Les conditions pour obtenir une subvention sur votre abonnement unireso changent en 2020. Désormais, tous les jeunes d'âge compris entre 6 et 24 ans révolus domiciliés à Corsier peuvent obtenir un chèque commune à faire valoir lors de l'achat ou le renouvellement d'un abonnement annuel unireso Tout Genève Junior. Le montant de la subvention pour l'année 2020 sera voté par le Conseil municipal lors de l'approbation du prochain budget.



## Comment obtenir votre « chèque commune » unireso

Cette année la procédure est d'autant plus simple: elle s'effectue directement par le biais d'une plateforme en ligne proposée par la société des transports publics genevois. Les personnes qui ne disposent pas d'un accès à Internet peuvent se rendre au secrétariat de la Mairie, munies d'une pièce d'identité et trouveront toute l'aide nécessaire.

Voici un récapitulatif des étapes à suivre:

- 1 Dès le 6 janvier 2020, connectez-vous sur la plateforme [www.tpg-commune.ch/corsier2020](http://www.tpg-commune.ch/corsier2020) pour commander votre chèque commune en ligne.
- 2 Suivez les instructions et complétez le formulaire sur la plateforme en ligne (le formulaire doit être complété au nom et prénom de l'enfant)
- 3 Après vérification de vos coordonnées par la Mairie, vous recevrez un courriel contenant un courrier à votre nom incluant le chèque commune en format PDF.
- 4 Il ne vous reste plus qu'à imprimer votre chèque commune et le présenter dans un point de vente tpg (agences de Rive, Bachet ou Cornavin) ou CFF du canton avant le 30 décembre 2020 muni d'une pièce d'identité ou d'un passeport ainsi que du courrier nominatif imprimé contenant le chèque. ATTENTION! Pour qu'il soit accepté dans les points de vente, le chèque ne doit pas être découpé du courrier. Cette offre n'est pas valable sur le webshop des tpg. Après le 30 décembre 2020, le chèque commune perd sa validité.
- 5 Les abonnements seront valables une année. La date de début de validité peut être choisie dans un délai de 2 mois à partir de la date d'achat.

Les parents qui le souhaitent peuvent acheter l'abonnement pour leurs enfants dans un des points de vente tpg ou CFF sur présentation de la carte d'identité de ces derniers et d'une photo passeport sur fond blanc (la photo est indispensable s'il s'agit d'un nouvel abonnement sur un support Swisspass). Le montant du chèque sera directement déduit du prix de votre abonnement, l'abonnement acquis n'est pas remboursable. Cette subvention est cumulable avec l'offre Famille.

## PETIT RAPPEL DES OFFRES UNIRESO POUR LES FAMILLES

### Offre Famille

Grâce à l'offre Famille, bénéficiez d'un tarif préférentiel dès le premier abonnement Junior annuel ou mensuel Tout Genève acheté. Il suffit qu'un des parents soit détenteur d'un abonnement annuel ou mensuel Tout Genève qui servira de base pour bénéficier de l'offre Famille sur les abonnements Juniors supplémentaires.

### Conditions

- Un des parents est détenteur d'un abonnement annuel ou mensuel Tout Genève en cours de validité (base).
- Au moment de la demande, un certificat, un livret de famille ou tout autre document officiel justifiant l'autorité parentale vous sera demandé.

### Remarques

- L'offre Famille est cumulable avec la subvention tpg de la commune.
- Il n'est pas nécessaire d'acquérir les abonnements simultanément.
- Ces offres ne s'appliquent pas aux abonnements à paiement échelonné.
- Les abonnements uniresopro peuvent servir de base pour bénéficier de l'offre Famille

### Exemples

- 1 M. Alpha est titulaire d'un abonnement annuel Tout Genève (base). Son fils Noah bénéficie d'une économie de CHF 50 sur son abonnement annuel Junior Tout Genève ou de CHF 5 sur son abonnement mensuel Tout Genève.
- 2 Mme Beta est titulaire d'un abonnement mensuel Tout Genève (base). Sa fille Emilie bénéficie d'une économie de CHF 5 sur son abonnement mensuel junior Tout Genève.

### **Carte *Enfant accompagné***

Avec la carte *Enfant accompagné*, pour CHF 30 par an, les enfants d'âge compris entre 6 et 16 ans accompagnés d'une personne titulaire d'un titre de transport en cours de validité peuvent voyager gratuitement en transports publics en Suisse. La carte *Enfant accompagné* peut être achetée dans les centres voyageurs CFF.

Cette carte s'adresse aux grands-parents, tantes, oncles, marraines, parrains, frères, sœurs, nounous ou amis de la famille souhaitant voyager avec un enfant (carte aux noms de l'enfant et de l'accompagnateur).

#### **Conditions**

- L'accompagnateur doit être âgé de 16 ans minimum.
- La carte peut être obtenue uniquement sur présentation d'une pièce d'identité officielle de l'enfant sur laquelle figure sa date de naissance.
- Il est nécessaire de donner le nom de l'enfant et celui de son accompagnateur car chaque combinaison enfant-accompagnateur fait l'objet d'une carte différente.
- Un adulte peut accompagner maximum quatre enfants titulaires d'une carte.

#### **Exemple**

La marraine de Lucille a un titre de transport valable sur le périmètre unireso (billets, carte journalières ou abonnement). En déplacement, grâce à sa carte *Enfant accompagné*, Lucille voyage gratuitement.

### **Carte *Junior***

Avec la carte *Junior*, pour CHF 30 par an, les enfants de 6 ans jusqu'à leur 16<sup>e</sup> anniversaire, accompagnés de l'un de leurs parents titulaire d'un titre de transport en cours de validité peuvent emprunter les transports publics dans toute la Suisse pendant une année. La carte *Junior* est gratuite à partir du 3<sup>e</sup> enfant et peut être achetée dans les centres voyageurs CFF.

#### **Conditions**

Il vous sera demandé de présenter une pièce d'identité officielle sur laquelle figure la date de naissance de votre enfant.

#### **Exemple**

Mme Gamma a un titre de transport valable [billet, carte journalière ou abonnement]; son fils Adrien, titulaire de la carte *Junior*, voyage gratuitement avec elle sur tout le réseau des entreprises de transport suisses.



## LES CORSIÉROIS ET LES TRANSPORTS EN COMMUN... QUELQUES CHIFFRES CLÉS

### Montées journalières 2019

Lundi-Vendredi	767
Samedi	344
Dimanche	157
Lundi-Vendredi des vacances	444

### Descentes journalières 2019

Lundi-Vendredi	763
Samedi	330
Dimanche	172
Lundi-Vendredi des vacances	457

### QUOI DE NEUF SUR LA LIGNE

Comme le montrent les statistiques, le bus reste l'un des moyens de transport privilégiés des Corsiérois. C'est pourquoi, les politiques liées aux transports et à la mobilité sont des sujets toujours d'actualité. Dans les prochains mois les lignes subiront des modifications. En particulier la course G au départ de Rive à 12h30 deviendra une course G+ entre la Gare Cornavin et Veigy-Douane et la course G au départ de Veigy-Douane sera substituée par une course G+ à destination de la Gare. De plus, deux courses pendulaires de la ligne E, une au matin et une au soir, seront converties en courses E+. Les arrêts entre Hermance-village et Vézenaz-village seront tous desservis. Le bus continuera ensuite en direction des arrêts Mont-Blanc et Gare Cornavin. Finalement, la ligne 38 remplacera l'actuelle ligne B entre Vézenaz et Chens-sur-Léman.

Une nouvelle ligne opérée par un véhicule autonome entièrement électrique desservira prochainement le site de Belle-Idée. Ce véhicule de dernière génération peut rouler de manière autonome si un accompagnant dûment formé se trouve toujours à bord. Le bus dispose d'une capacité de transport de 11 personnes et est capable de détecter tout obstacle sur son chemin, ainsi que d'adapter automatiquement sa vitesse aux conditions environnantes. ■

## PLAN DIRECTEUR COMMUNAL: CORSIER IMAGINE SON FUTUR

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE A PRIS UNE PLACE DE PLUS EN PLUS IMPORTANTE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES. LA RARÉFACTION DES SURFACES DISPONIBLES POUR LE DÉVELOPPEMENT DES AGGLOMÉRATIONS A CONDUIT LE LÉGISLATEUR À DOTER LES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES CANTONALE ET COMMUNALES DE PRÉROGATIVES DE PLUS EN PLUS GRANDES DANS CE DOMAINE.

06

Ainsi, Genève a adopté un nouveau plan directeur cantonal (PDCn 2030) qui a été partiellement approuvé par la Confédération en 2015. Une révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) a aussi été acceptée en votation populaire. Dans ce contexte, Corsier a entamé un processus de révision de son plan directeur communal (PDCom) dont la version de 2000, toujours en vigueur, n'est plus adaptée. Mais qu'est-ce qu'un plan directeur communal ? Il s'agit d'un instrument de planification qui permet d'identifier les orientations du développement du territoire de la commune, dans un horizon temps donné (10 à 15 ans). Il fixe des buts stratégiques et énonce les principes et mesures d'aménagement qui permettent de les atteindre.

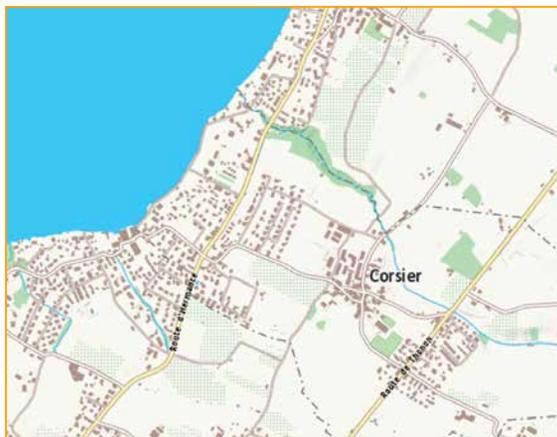


Photo: SITG.

Le plan directeur communal doit être en cohérence avec les orientations du plan directeur cantonal mais permet de préciser la vision de la commune pour son territoire. Son adoption, puis son acceptation par le canton, fixe le cadre dans lequel le territoire communal va se développer durant la prochaine décennie.

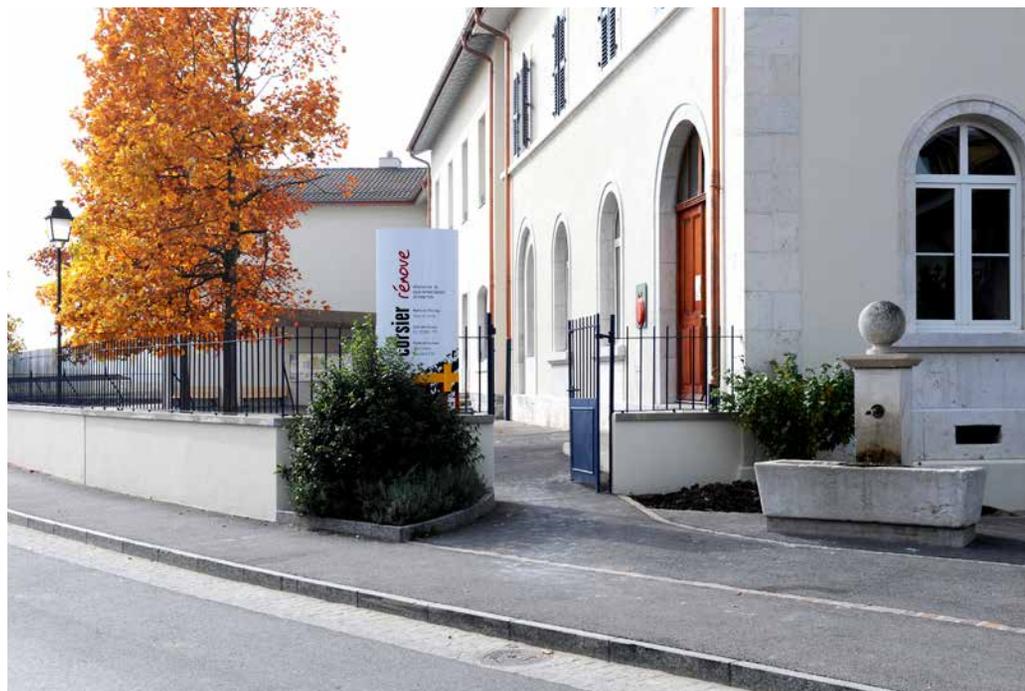
Pour la commune, l'exercice de révision de son PDCom revêt une importance cruciale. Commune agricole avant tout (plus de 60% du territoire de Corsier est constitué de zones agricoles), elle subit une forte pression sur ses zones constructibles, notamment la zone 5 (ex-zone vilas). Le futur PDCom devra imaginer ce que sera Corsier en 2030-2035, du point de vue de son habitat, mais également de sa mobilité, de ses infrastructures publiques, de la préservation de son environnement, etc.

Actuellement, les autorités communales se trouvent à mi-parcours de la révision du PDCom. Les premières orientations ont été identifiées, elles sont soumises à l'examen de l'Etat. Un projet élaboré devrait voir le jour en fin d'année ou début 2020. Ce document devrait

alors pouvoir être présenté à la population et donner lieu à une consultation, voire à une concertation sur certains projets spécifiques.

A la lecture de cette brève synthèse explicative du processus de réalisation du PDCom de Corsier, le lecteur peut se rendre compte que ce document va se nourrir de multiples influences et contraintes. Inscrit dans un cadre légal cantonal et fédéral, il doit également tenir compte des interactions communales – la mobilité par exemple ne se conçoit pas exclusivement à l'intérieur du territoire communal – et des politiques publiques contradictoires qu'il convient de concilier – construction de logements et protection du patrimoine par exemple.

Les autorités communales feront régulièrement un point de situation, au travers de ce bulletin, sur l'avancement des travaux du PDCom et présenteront les orientations principales qui seront adoptées et qui esquisseront le futur de Corsier. ■



## PERFECTIONNEMENT DU RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE

08

LORS DE SA SÉANCE DU 14 MAI 2019, LE CONSEIL MUNICIPAL A ÉVALUÉ LA POSSIBILITÉ DE SUBVENTIONNER LE DÉPLOIEMENT D'UN RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE PLUS PERFORMANT SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE.

**D**e plus en plus utilisée dans le domaine des télécommunications, la fibre optique est désormais indispensable à la transmission rapide des informations numériques.

Afin d'assurer un service de qualité à ses habitants, le Conseil municipal a donc approuvé un crédit d'engagement de CHF 371'000 qui sera versé à Swisscom en guise de contribution financière au coût du déploiement d'un réseau de fibre optique amélioré.

La subvention votée par le Conseil municipal vise à répondre aux exigences de la population en termes de réseau haut débit. Ainsi, l'intégralité du territoire communal sera doté d'un réseau plus performant de type FTTS/B, à savoir une fibre optique à 200 mètres de distance au maximum par rapport aux habitations. ■

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL A DÉLIBÉRÉ ET DÉBATTU SUR LES OBJETS PRINCIPAUX SUIVANTS:



### CRÉDITS COMPTES

Un crédit de CHF 122'732 a été octroyé au Maire afin de procéder à la **substitution d'un collecteur d'eaux usées**. Par ailleurs, les **comptes de la Fondation d'intérêt public pour le logement** à Corsier ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil municipal.

09.04.2019



### RAPPORT ADMINISTRATIF COMMISSIONS BUREAU

Les comptes annuels de la commune pour l'exercice 2018 ont été approuvés dans leur intégralité. Le compte de résultats [qui nous renseigne sur le coût de fonctionnement et le degré de couverture des charges par les revenus] se termine cette année par un excédent de CHF 65'066.24. Les investissements nets s'élèvent à CHF 312'267.80. Tous les détails se trouvent dans le **Rapport administratif** et financier 2018 disponible en version électronique sur le site [www.corsier.ch](http://www.corsier.ch). Le Conseil municipal a ensuite approuvé **trois crédits ad hoc** pour des projets sur la commune. Le premier crédit s'élevant à CHF 2'480'000, il sera destiné à la réalisation des travaux d'aménagement du quai de Corsier et de construction d'une rampe de mise à l'eau. Un deuxième crédit de CHF 135'000 a été accordé au Maire afin de gérer les travaux de drainage le long du bâtiment de l'ancien groupe scolaire ainsi que l'assainissement du local chaufferie. Finalement, une subvention d'investissement d'un montant maximum de CHF 371'000 a été réservée pour la participation au projet de déploiement de la fibre optique sur le territoire de la commune. En outre, le Conseil a procédé à la désignation d'une **Commission ad hoc Ecoles** afin de traiter de sujets tels que la hausse du nombre d'élèves du groupe scolaire de Corsier, l'augmentation du nombre de classes mises à disposition par la commune, ainsi que les nouveaux projets d'équipement public. Finalement, le Conseil municipal a **élu son bureau** pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2019 au 31 mai 2020. Il sera composé de Mme Dominique Baumberger en qualité de Présidente, M. Killian Sudan en tant que Vice-Président, ainsi que M. Denis Waechter, nouveau Secrétaire du Bureau.

14.05.2019



### CRÉDITS SUBVENTIONS

Le Conseil a décidé d'octroyer au Maire un **crédit** de CHF 27'500 afin d'étudier la possibilité de créer une **zone à trafic modéré** au centre du village et sur les quais de Corsier. De plus, un **crédit** de CHF 41'000 sera destiné à financer une étude pour le **réaménagement du cimetière** de Corsier. Par ailleurs, le Conseil a confirmé son engagement pour la prise en charge de 14 places de crèche dans les nouvelles structures d'accueil de la petite enfance. Finalement, une **subvention** d'investissement de CHF 18'000 sera versée au **Club de Rugby** d'Hermance pour le financement des travaux d'entretien du terrain de jeu.

18.06.2019

## HANDBALL CLUB

ENTRETIEN AVEC YASMINE MARFÉ,  
PRÉSIDENTE DU HANDBALL CLUB  
DE CORSIER.

10

**Fondé en 2013, le club compte aujourd'hui plus de soixante jeunes joueurs qui obtiennent année après année des résultats fort satisfaisants. Nous avons échangé à ce propos avec Madame Marfé, présidente et fondatrice du club.**

**S**port complet, enrichissant et intense au niveau de l'effort physique, le handball devient petit à petit une des activités privilégiées par les parents et les jeunes de Corsier et des communes avoisinantes.

Tout a commencé en 2013, lorsque les élèves de l'école de Corsier ont participé au tournoi scolaire organisé par l'association genevoise de handball. «Après cet événement, beaucoup d'élèves avaient envie de continuer ce sport, mais la partie campagne de la rive gauche manquait d'un club pour nos enfants». C'est ainsi que Yasmine

Marfé nous confie avoir pris l'initiative: «Le Handball Club de Corsier est né pour répondre à une envie des enfants. Il est actif maintenant depuis bien plus que sept ans».

«Ce sport demande énormément de cohésion entre les membres de l'équipe. C'est une activité physique de contacts qui permet de renforcer l'estime de soi» nous révèle la présidente. Il est vrai que le handball est encore un sport peu connu, mais qui offre toutefois des bonnes possibilités d'évolution personnelle que ce soit en sport études dès le cycle d'orientation, ou au sein des sélections genevoise et de Suisse Romande. À Corsier, les jeunes joueurs sont divisés par tranches d'âge allant de 7 jusqu'à 16 ans. Les participants sont encadrés par quatre jeunes entraîneurs, Carolina Marques, Jonathan Rosas, Michael Bayunga et Martin Candolfi, qui jouent actuellement dans différents clubs de Suisse Romande.



Des résultats prometteurs donnent de l'espoir quant à l'avenir du club: depuis sa fondation, le club de Corsier se place souvent parmi les finalistes du tournoi scolaire genevois. Par ailleurs, l'année dernière l'équipe des M11 (9-11 ans) a gagné le championnat Suisse Romand et les M9 (7-9 ans) y ont obtenu la deuxième place. Dans le courant de l'été, le club de Corsier a eu le plaisir de participer au tournoi international «Maia handball club» au Portugal. À cette occasion, les joueurs des équipes M13 et M17 ont représenté la Suisse lors de différents matchs contre des clubs internationaux.

Les entraînements ont repris en septembre après la pause estivale, mais les inscriptions sont ouvertes toute l'année. Le club cherche activement des nouveaux joueurs pour l'équipe adultes mixtes (tous niveaux acceptés) et espère rapidement créer une équipe féminine avec l'arrivée de jeunes filles motivées pour compléter et créer une vraie équipe.

Les parents qui souhaitent s'engager plus pour le club, peuvent rejoindre le comité composé aujourd'hui de Yasmine Marfé (présidente), Françoise Schnell (trésorière), Rui Fertuzinhos (coach Jeunesse & Sport et chargé du sponsoring) et Sophie Dustour (secrétaire). ■

### Contacts

[www.corsierhandball.com](http://www.corsierhandball.com)  
[corsierhandball@gmail.com](mailto:corsierhandball@gmail.com)



**LA COMMUNE MET À DISPOSITION DES HABITANTS LES PHOTOS PRISES LORS DE SES ÉVÉNEMENTS PRINCIPAUX. RETROUVEZ-LES SUR LE SITE DE LA MAIRIE [WWW.CORSIER.CH](http://WWW.CORSIER.CH).**

### **INAUGURATION DE L'ÉCO-QUARTIER DE PRÉS-GRANGE**

Les 44 nouveaux logements de l'éco-quartier de Prés-Grange ont été inaugurés le 12 juin 2019, en présence du Président du Conseil d'Etat M. Antonio Hodgers, qui a tenu à souligner lors de son discours « le courage de Corsier d'avoir su se renouveler ». Les appartements ont tous trouvé preneur. Il s'agit principalement de familles avec des jeunes enfants, anciens et nouveaux habitants de Corsier.



### **1<sup>er</sup> AOÛT**

Les thématiques du développement durable et du réchauffement climatique étaient au cœur du discours que Madame Martin-Widmer, Adjointe au Maire, a prononcé à l'occasion de la fête du 1<sup>er</sup> août.

*La philosophie résumée par le « think global, act local » de Patrick Geddes, remise au goût du jour par quelques slogans de multinationales, doit plus que jamais conduire notre réflexion dans le défi que je souhaiterais mettre en lumière ce soir, le réchauffement climatique [...] Il est de notre responsabilité de se rappeler que la Suisse n'est pas une île préservée de toute intervention extérieure, mais un pays solidaire. Qu'elle est interconnectée et entretient des liens étroits avec le reste du monde. En ce début d'année, des dizaines de milliers de personnes ont défilé dans les rues de nombreuses villes du monde, prenant part à une grande manifestation pour préserver notre environnement, notre planète. Outre la préoccupation environnementale exprimée, il convient de se rappeler que cette manifestation a été initiée par une jeune fille de 14 ans. Le message de notre jeunesse est clair : nous devons nous préoccuper de la Terre et en prendre soin, sans délai et pour le futur des générations à venir [...]. Ne regardons pas l'avenir avec crainte et sachons préserver les valeurs qui nous ont de tout temps fait avancer : l'ouverture, le courage de s'investir, la confiance.*



## FÊTE DES ÉCOLES

Deux enseignantes quittent cette année l'école de Corsier. Mme Françoise Conod après 42 ans de travail avec les enfants de la commune et Mme Esther Nicolet après 8 ans à Corsier.

Nous souhaitons bonne chance aux élèves quittant la 8P de l'école de Corsier et qui continueront leur parcours scolaire au cycle d'orientation de Bois-Caran.

Armuzzi Stella, Bertolini Mathilde, Blaetter Stella, Brand Chloé, Caulier Etienne, Chaoui Dalia, Garcie Gastro Adonis, Gomes Rodrigues Ines Miguel, Holloway Hubert, Iglesias Ethan, Maier Dominic Gerald, Martinez Davies Enrique, Mathenet Benjamin, Nhem Colhiane, Nicolle Timothée, Peccoud Aurélien, Pisanello Alexia, Purro Lya, Reichenbach Coralie, Rosset Evan, Schultz Juliette, Vittoni Nathan Gérard, Walther Mia.



## 28<sup>e</sup> COURSE DES CAISSES À SAVON

Le 15 septembre 2019 plus de 70 jeunes pilotes ont participé à la 28<sup>e</sup> édition de la course des Caisses à savon de Corsier. Le thème de cette année, «la ruée vers l'Ouest», a été respecté par les participants et les organisateurs de la manifestation qui nous ont plongé dans le Far West avec leurs chapeaux de cow-boys. ■



## LES BALCONS FLEURIS MIS AU CONCOURS

14

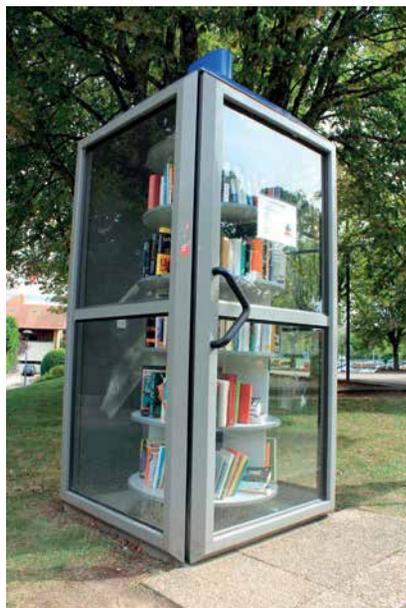
A L'OCCASION D'UN CONCOURS ORGANISÉ PAR LES COMMUNES DE CORSIER, HERMANCE ET ANIÈRES, LES HABITANTS SE SONT AMUSÉS À FLEURIR LEURS JARDINS ET BALCONS AFIN DE DÉCROCHER L'UN DES PRIX À POURVOIR.

Le jury était composé de collaborateurs du service technique intercommunal. Grégory Vouters, Dimitri Dechevrens, Ludovic Borgeat, Jérôme Bielmann et Céline Bagnoud ont évalué l'aspect général des balcons et des jardins, en tenant compte notamment de la quantité et qualité du fleurissement, du choix des essences, ainsi que de l'harmonie et de l'originalité des compositions.

Les prix – 6 bons pour un repas à faire valoir dans l'un des restaurants des trois communes – ont été décernés le 11 septembre à 20h à la Mairie d'Hermance.

### Les gagnants du concours

<b>1e prix</b>	Madame Evelyne Lachat et Monsieur Renato Giess	Corsier
<b>2e prix</b>	Madame Ghyslaine Dombre	Anières
<b>3e prix</b>	Madame Marguerite Forni	Anières
<b>4e prix</b>	Madame Martina D'Orlando	Anières
<b>5e prix</b>	Madame Nadine Benedict	Anières
<b>6e prix</b>	Monsieur Vincent Vidonne	Hermance



## CABINE À LIVRES

14

Une nouvelle cabine à livres située sur la route de Corsier 20 a été inaugurée en janvier 2019. Plus pratique et plus spacieuse, elle remplace l'ancienne boîte à livres à côté de la fontaine de la place de la Poste. Les livres, présentés sur un tourniquet à l'intérieur de la cabine, sont à disposition des habitants. Cette bibliothèque improvisée veut encourager les habitants à échanger des livres dont ils n'ont plus l'usage et qui pourraient faire le bonheur d'un voisin ou d'un passant.

15

## JOBS ÉTUDIANTS



Comme chaque année, la Mairie a ouvert ses portes aux jeunes corsiérois désireux de s'investir au sein du service communal de conciergerie. Les jeunes peuvent ainsi gagner de l'argent de poche, toujours très apprécié durant les périodes de vacances. Les concierges, pour leur part, peuvent compter sur ces jeunes assistants pour effectuer des travaux manuels dans les locaux de la Mairie et de l'école. Monsieur Laurent Bigler, le concierge communal qui a travaillé avec les jeunes employés, se dit satisfait de l'expérience: «Les jeunes sont toujours à l'écoute et pour nous c'est l'occasion d'échanger et de transmettre notre savoir-faire technique aux nouvelles générations».

Par ailleurs, lors des manifestations communales telles que la Fête des Promotions, la fête nationale ou la fête de la Courge, la Mairie engage des jeunes corsiérois pour des tâches liées à la gestion des déchets. ■

Si vous avez envie d'en savoir plus et de faire partie de l'équipe, n'hésitez pas à consulter la page web de la commune [www.corsier.ch](http://www.corsier.ch) pour toute information complémentaire.

15

## PERMANENCE JURIDIQUE : PREMIER BILAN

Depuis février 2019, Maître Morel et Maître Jacquériorz s'engagent activement pour garantir une permanence juridique dans la commune de Corsier. Quelques mois après son inauguration, nous avons tiré un premier bilan.

Ces derniers mois une vingtaine de personnes ont profité du nouveau service de permanence juridique organisé le samedi matin dans le local du Club de Loisirs. Les habitants ont donc pu trouver une première réponse à des questions très variées qui touchaient à différents domaines du droit.

Maître Jacquériorz se dit satisfait du service offert aux citoyens: «Les conseils prodigués ont été fort appréciés. Grâce à la permanence, certains habitants ont pu avoir un premier contact avec un avocat professionnel et débiter ainsi une relation de confiance sur le long terme». Ce premier bilan s'avère donc fort encourageant et laisse augurer d'une belle continuation. Pour toute information complémentaire concernant la permanence, veuillez consulter le site internet de la Commune ([www.corsier.ch](http://www.corsier.ch)). Afin de garantir un service de qualité, il est souhaitable de prendre rendez-vous au 079 348 25 22 au plus tard le mercredi précédant le jour de permanence afin d'exposer brièvement la problématique qui sera abordée. Les consultations personnalisées sont limitées à 30 minutes par personne et une participation forfaitaire de CHF 50 est encaissée sur place, en espèces. ■

**Contacts** 079 348 25 22

Local du Club de Loisirs de Corsier, chemin du Château 7

## LA COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS DE CORSIER RECRUTE !

À la recherche de nouveaux membres pour compléter son effectif, la compagnie des Sapeurs-Pompiers vous invite à visiter les locaux du service du feu à l'occasion d'une journée portes ouvertes organisée à l'échelle cantonale le jeudi 7 novembre. C'est une opportunité incontournable pour découvrir les multiples facettes du travail de nos sapeurs-pompiers. À l'heure actuelle 28 sapeurs s'engagent activement dans la commune. Ils interviennent régulièrement en cas de feux d'habitations ou de tout autre nature, d'inondations, de récupérations d'animaux ou de chutes d'arbres. Si vous avez entre 18 et 35 ans et vous désirez vous investir au sein d'une compagnie dynamique, jeune et entreprenante, n'hésitez pas à venir, la compagnie CP28 n'attend plus que vous! ■

### Infos pratiques

Journée portes ouvertes le jeudi 7 novembre au local du feu de Corsier sis 20 route de Corsier de 18h30 à 20h30. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter le commandant de la compagnie, le capitaine Dominique Peccoud à l'adresse email suivante: [commandant@pompiers-corsier.ch](mailto:commandant@pompiers-corsier.ch).

## MÉRITE CORSIÉROIS 2019

**V**ous connaissez une personne, un groupe de personnes, une équipe sportive ou un groupement **qui s'est distingué durant l'année 2019 dans les domaines sportif, culturel, artistique ou humanitaire, qui a reçu une distinction académique ou qui a rendu d'éminents services à la collectivité sur le plan communal?** Dans ce cas, proposez-le pour l'obtention du Mérite corsiérois 2019 en nous envoyant sa candidature d'ici au 15 novembre 2019! ■

Informations sur le site internet de la commune.

# MANIFESTATIONS

17

**07.11 - 17.11** GALERIE DU CLIN D'ŒIL Exposition par Fabrice Lombard

**10.11** LOCAL DE VOTE - SECOND TOUR DE L'ELECTION DU CONSEIL DES ETATS

**12.11** CONSEIL MUNICIPAL

**21.11 - 01.12** GALERIE DU CLIN D'ŒIL Exposition par Paridant de Cauwere

**24.11** LOCAL DE VOTE - VOTATIONS POPULAIRES

**10.12** CONSEIL MUNICIPAL

**13.12** FÊTE DE L'ESCALADE

**01.12 - 20.12** FENÊTRES DE L'AVENT



Concours « Balcons fleuris »  
Le jardin de Madame Evelyne Lachat  
et Monsieur Renato Giess

## PRESTATIONS

### BIBLIOBUS

Les mercredis 10h00 - 12h00, selon l'agenda 2019 suivant :

**27.03 / 24.04 / 22.05 / 19.06 / 14.08 / 11.09 / 09.10 / 06.11 / 04.12.**

### CARTES JOURNALIÈRES CFF

Les cartes journalières sont disponibles à la Mairie d'Hermance jusqu'à décembre 2019. Retrouvez-les ensuite à la Mairie d'Anières pour l'année 2020. Pour toute information complémentaire veuillez consulter le site internet de la commune compétente. Prix unitaire: CHF 40.

### MÉDAILLES POUR CHIENS

Tous les chiens âgés de plus de 6 mois doivent être porteurs de la marque de contrôle dès le 1<sup>er</sup> avril de l'année en cours. La médaille est valable jusqu'au 31 mars de l'année suivante. Un émolument de CHF 20 est prévu contre remise de la marque de contrôle. La médaille peut être obtenue auprès de la Mairie de Corsier en présentant les documents suivants :

- Confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données AMICUS;
- Attestation d'assurance responsabilité civile (RC) spécifique pour « détenteur de chien » pour l'année en cours;
- Carnet de vaccination (vaccination contre la rage valide);
- Attestation de suivi des cours théorique et pratique ou justificatif de dispense délivré par le SCAV

### BADGE D'UTILISATION POUR LE COMPACTEUR PAPIER

Un compacteur de papier est à disposition de la population corsiéroise au centre de récupération du Séchant. Vous pouvez et devez obtenir un badge d'utilisation du compacteur auprès de la Mairie de Corsier contre paiement d'une caution de CHF 20.

### MARCHÉ DES FRUITS ET LÉGUMES

Le marché vous attend tous les vendredis de 7h00 à 12h30 sur la place du marché à proximité du Nouveau Groupe Scolaire.

19

## LA MAIRIE DE CORSIER

Route du Lac 70, 1246 Corsier  
022 751 90 60  
info@corsier.ch

### Horaires de la mairie

Lundi fermé  
Mardi 08h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30  
Mercredi 13h30 - 17h30  
Jeudi 08h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30  
Vendredi 08h00 - 12h00

Le Maire et les Adjointes reçoivent uniquement sur rendez-vous au  
022 751 90 60.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur [www.corsier.ch](http://www.corsier.ch)

Fêtes de fin d'année, fermeture de la Mairie du lundi 23 décembre 2019  
au mercredi 1<sup>er</sup> janvier 2020 inclus.

19

## ETAT CIVIL « ARRONDISSEMENT CAMPAGNE ET RIVE GAUCHE DU LAC »

Acte de naissance, acte d'origine, acte de reconnaissance, acte de  
mariage, acte de décès, attestation et certificat d'état civil, etc.

Chemin des Rayes 3, 1222 Vézenaz  
022 722 11 80  
etat-civil@collonge-bellerive.ch

### Heures d'ouverture

Lundi 8h30 - 11h00 / 15h00 - 18h30  
Mardi 8h30 - 11h00 / 15h00 - 18h00  
Mercredi 8h30 - 11h00 / 12h00 - 15h00  
Jeudi et Vendredi 8h30 - 11h00 ou sur rdv

20

**BON À SAVOIR****PUBLICATION DU DERNIER RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER**

Le rapport administratif et financier 2018 de la Commune de Corsier est disponible en ligne sur le site Internet de la commune [www.corsier.ch](http://www.corsier.ch). Si vous le désirez, vous avez également la possibilité de le consulter en version papier au secrétariat de la Mairie durant les heures d'ouverture.

20

**POLICE MUNICIPALE**

Les Agents de la Police Municipale [APM] ont comme mission principale d'assurer une sécurité de proximité et une surveillance régulière, de jour comme de nuit, du domaine public, de lutter contre le bruit, de gérer la circulation routière, par l'application des réglementations, la verbalisation, l'enlèvement des véhicules gênants.

Chemin du Vieux-Vésenaz 35, 1222 Vésenaz  
Le numéro 022 752 52 52 est à votre écoute 24h/24 et 7j/7  
[apm@collonge-bellerive.ch](mailto:apm@collonge-bellerive.ch)

**Heures d'ouverture**

Lundi à vendredi 8h00 - 12h00

20

**PROTECTION CIVILE - ORPC LAC**

L'Organisation Régionale de la Protection Civile [ORPC LAC] regroupe les communes de Anières, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier et Hermance. Sa mission principale est de protéger la population et ses bases d'existence en cas de catastrophe naturelle, en situation d'urgence ou de conflit armé, de mettre à disposition l'infrastructure de protection et les moyens permettant de transmettre l'alarme à la population ainsi que de limiter et de maîtriser les effets d'événements dommageables.

Chemin des Rayes 3, 1222 Vésenaz  
022 840 44 98  
[orpclac@collonge-bellerive.ch](mailto:orpclac@collonge-bellerive.ch)

**Heures d'ouverture**

Mercredi et jeudi 9h00 - 12h00 / 13h00 - 17h30  
Vendredi 9h00 - 12h00

Mairie de Corsier - Route du Lac 70, CP 3, 1246 Corsier

